

Organisateur de réceptions

Créateur d'évènements sur mesure et novateurs, l'organisateur de réceptions coordonne les équipes qui participent à son organisation. Son sens commercial lui permet de négocier avec les prestataires et les clients.

DURÉE & ORGANISATION

Cycle d'1 an, environ 400 heures au Campus en alternance avec des périodes en entreprise.
1 session par an à partir de septembre.

DÉBOUCHÉS

Chef de projet, responsable de logistique ou de site, attaché commercial chez un traiteur, dans un hôtel ou un parc des expositions, ou dans toute entreprise de prestations événementielles.

POURSUITE D'ÉTUDES

Brevet professionnel, mention complémentaire ou BTS de la filière.

CONTENU

Production et logistique événementielles (production traiteur, organisation de manifestation, gestion et coordination du personnel, recherche et innovation, décor ambiance), gestion commerciale, management, sciences appliquées, communication professionnelle en français et en anglais.

CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir plus de 16 ans
Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 de la filière hôtellerie restauration
Participer à un entretien de positionnement
Signer un contrat avec une entreprise (voir au dos)

MODALITÉS D'EXAMEN

Examen terminal à l'issue du cycle de formation

LES PLUS

- 7 cuisines d'application et 4 salles de restaurant
- Salle de conférence
- Salle informatique
- Partenariat avec des traiteurs prestigieux de la région
- Accompagnement dans la recherche et dans les relations avec les entreprises
- Parrain professionnel durant toute la formation



L'ALTERNANCE EN BREF

Ce dispositif permet d'alterner des périodes en entreprise et en centre de formation.

Je deviens ainsi salarié d'une entreprise tout en bénéficiant d'une formation et je suis rémunéré(e).

J'obtiens une première expérience professionnelle tout en validant un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

Il existe différentes formes d'alternance. Un entretien de positionnement me permettra d'être accompagné(e) pour déterminer mon statut et la solution la plus adaptée à mon projet de formation :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- J'ai de 15 à 29 ans révolus, je peux signer ce contrat de travail.

Le contrat d'apprentissage me concerne également si :

- J'ai 15 ans et j'ai terminé ma classe de troisième
- J'ai plus de 29 ans mais je prépare un diplôme supérieur à celui que j'ai obtenu
- J'ai un statut de travailleur handicapé ou de sportif de haut niveau

La durée du contrat peut varier de 6 mois à trois ans selon le diplôme que je prépare. Avec l'apprentissage, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon ancienneté. Il est compris entre 27 et 100 % du smic mensuel brut selon la réglementation en vigueur.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Je suis âgé de 16 à 25 ans
- Je suis demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Je suis bénéficiaire de minimas sociaux

La durée maximale du contrat est étendue à trois ans, sous conditions. Avec ce contrat de travail, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon niveau de diplôme. La rémunération est comprise entre 55% et 100% du SMIC selon les grilles de rémunération prévue par la branche professionnelle.

AUTRES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE LORSQUE JE TRAVAILLE ET QUE JE SOUHAITE ME FORMER

- La PRO A
- CPF-PTP : projet de transition professionnelle
- CPF : compte personnel de formation

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes à respecter.

| CANDIDATURE EN LIGNE* | ÉTUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE | ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT SUR RENDEZ-VOUS | DÉCISION |
|-----------------------|---|---|--|
| TOUTE L'ANNÉE | SOUS 8 JOURS À RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES | SOUS 15 JOURS | DANS LES 8 JOURS SUIVANT L'ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT |

*Sur notre site internet ou inscription obligatoire sur Parcoursup pour les formations concernées

